

011.0-VE/GA

Vienne, le 17 septembre 1993

**Mission permanente de la Suisse auprès des Organisations
internationales à Vienne:
Rapport administratif de fin de mission**

Monsieur l'Ambassadeur,

Après cinq ans de séjour à Vienne, le moment est venu de dresser un bref bilan de la mise sur pied d'une Mission permanente indépendante de l'Ambassade dès l'été 1988.

Il vous souviendra que par décision du 19 mai 1988, le Conseil fédéral avait décidé de séparer ces deux fonctions. Le rôle croissant des Organisations internationales établies à Vienne de même que le nombre toujours plus important de conférences et de congrès s'y déroulant justifiaient la désignation d'un Représentant permanent en qualité d'Ambassadeur séparé de l'Ambassade bilatérale.

Cette mesure a permis à la Suisse d'acquérir sur place dans la négociation et dans les contacts avec les différents Secrétariats une présence et une "visibilité" marquées (et remarquées) ainsi qu'un profil d'Etat concerné et solidaire, contribuant à la substance des débats. La collaboration avec les administrations fédérales compétentes s'est effectuée de manière réciproquement satisfaisante. L'on peut dire, sans fausse modestie, que la Mission a représenté à Vienne, pendant ces cinq ans, un volet non négligeable de la politique étrangère de l'Office fédéral de l'énergie, de l'Office fédéral de la santé publique ainsi que de l'OFAEE sans oublier, bien qu'à un moindre titre, l'Office fédéral des assurances sociales et l'Office fédéral de la culture.



- 2 -

Cette période de consolidation (1988-1993) de notre présence auprès de l'AIEA, de l'ONUDI, de l'UNRWA et du Programme de contrôle international de la drogue ainsi qu'au sein de la Commission des stupéfiants, du statut de la femme et du développement social (ECOSOC), va être suivie d'une période de démontage relatif dû à l'incompatibilité à concilier deux calendriers multilatéraux (CSCE et ONU) et à la priorité à donner au premier nommé.

La conséquence directe va être une présence très amoindrie de l'Ambassadeur au sein du système onusien et sa fréquente substitution par son premier collaborateur et Conseiller d'Ambassade, M. Hodel.

Les Offices fédéraux nommés devront compter avec la perte de l'essentiel de la force de travail d'une unité (le Chef de Mission). M. Hodel est maintenant préparé à prendre la relève mais devra faire face à un surcroît de travail considérable.

Il me semble logique en l'occurrence de reprendre dès maintenant le système d'avant 1988, à savoir d'accorder pour des raisons de prestige et de représentativité le titre de Ministre au premier collaborateur du Chef de Mission dont l'effort principal portera ailleurs. C'est la meilleure manière à mon avis de s'adapter au problème posé par la création d'une Mission CSCE + Mission permanente.

Il s'agira aussi pour les Offices fédéraux concernés de songer à renforcer le cas échéant leur propre présence au sein des délégations suisses.

Pour le reste, je quitte un poste qui vient d'être inspecté et à propos duquel la Direction administrative écrit: "Die erhaltenen Einblicke haben einen sehr guten Gesamteindruck hinterlassen" (1.7.1993).

- 3 -

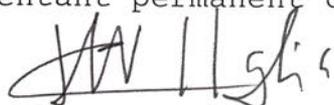
Ceci me dispense de vous parler des locaux (fonctionnels, clairs et bien équipés) et de leur emplacement (idéalement situé). La résidence que j'ai choisie devrait normalement me valoir la reconnaissance de mes successeurs

L'état du personnel me conduit cependant à effectuer une dernière remarque. Le chauffeur l'est à mi-temps. La deuxième moitié de la journée le voit se transformer en employé de bureau car l'après-midi la secrétaire "bernoise" reste seule et ne peut guère travailler, répondre au téléphone et actionner l'ouverture des portes. Avec des bureaux CSCE en ville, il est à craindre que le chauffeur soit davantage "en route". Or il est indispensable qu'une fois par jour il aille chercher la presse et la documentation au "Vienna International Center". Cette dernière peut être assez volumineuse. Comme homme à tout faire, il rend quantité de petits services à toute l'équipe de la Mission. Son utilisation "CSCE" se fera au détriment de son engagement "Mission permanente" qui s'est révélé indispensable. Ses trop nombreuses absences ont à chaque fois mis en exergue le caractère vital de sa présence. L'engagement à plein temps de l'employée locale, Madame Wolf, compensera en partie ces divers inconvénients.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport administratif sans remercier tous ceux, et ils furent nombreux, qui ont participé à la mise sur pied de cette troisième Mission permanente auprès des Nations Unies (au sens large) et qui ont contribué à asseoir son indépendance avant de concourir à l'efficacité de son fonctionnement.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Représentant permanent de la Suisse



J.-P. Vettovaglia

